

LA BOURSE POUR UNE ALIMENTATION SAIN : TERMES DE RÉFÉRENCE

1.0 OBJECTIF DU FONDS

L'objectif de la bourse de bien-être est d'aider les étudiants à payer des produits frais pour améliorer leur bien-être général.

2.0 DÉTAILS DU FONDS

2.1 CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le candidat(e) doit :

1. être membre du SEUO au semestre d'hiver 2022 (un étudiant de premier cycle à temps partiel ou à temps plein de l'Université d'Ottawa qui a payé ses cotisations au SEUO ;
2. Fournir les reçus de leurs achats d'aliments sains.

2.2 VALEUR DE LA BOURSE

1. Le fonds est mis en place en utilisant le budget des fonds et bourses 2021-2022. Au total, le budget du fonds est de 5 000 \$.
2. Les candidat(e)s qui répondent aux critères d'admissibilité recevront un versement pouvant aller jusqu'à 50 \$ à utiliser pour une séance de conseil.

2.3 NOMBRE DE BOURSES

1. Le nombre de bénéficiaires variera en fonction du nombre de versements et de l'épuisement du fonds.

2.4 FRÉQUENCE DES BOURSES

1. Les bourses reçues dans le cadre de la bourse d'alimentation saine sont versées en une seule fois par semestre.

3.0 PROCÉDURE DE DEMANDE

- 3.1 Les candidatures doivent être soumises au moyen du formulaire disponible sur le site Web du SEUO, qui nécessitera de soumettre des documents de soutien.
- 3.2 Les candidat(e)s susceptibles d'être éligibles peuvent être contactés par le comité de sélection pour fournir des pièces justificatives supplémentaires.

4.0 DISPOSITIONS FINANCIÈRES

- 4.1 Le Comité de sélection envoie au Bureau d'aide financière de l'Université d'Ottawa la liste des boursiers et la valeur de leur bourse le 1 mars, le 15 mars et le 29 mars.
- 4.2 Tous les fonds seront envoyés au Bureau d'aide financière de l'Université d'Ottawa, qui effectuera les déboursements par virement électronique.
- 4.3 D'autres dispositions seront prises à titre exceptionnel pour les candidat(e)s qui semblent être dans une situation urgente et exceptionnelle.
- 4.4 Le Bureau d'aide financière de l'Université d'Ottawa soumet régulièrement un rapport au comité de sélection.

5.0 ÉVALUATION DES CANDIDATURES

- 5.1 Les candidatures sont évaluées par le comité de sélection, composé de Emma Ballantyne, Conseil d'administration - Ingénierie, Tarasha Sharma, Conseil d'administration - Sciences, et Alexandra Cooper, Conseil d'administration - Faculté des sciences sociales.
 - a. Ils prendront leurs décisions sur la base d'un consensus.
- 5.2 Les demandes sont classées par date de soumission (de la plus ancienne à la plus récente). Les fonds sont attribués selon cet ordre jusqu'à épuisement du fonds.
- 5.3 Les demandes qui semblent répondre au seuil d'une circonstance urgente et exceptionnelle peuvent être évaluées dès réception de la demande.
- 5.4 Les candidat(e)s peuvent faire appel du rejet de leur demande ou du montant du versement qu'ils ont reçu auprès du Comité d'appel, composé de la Commission des Fonds et de la Commission des Bourses.
 - a. Pour annuler une décision du Comité de sélection, la moitié des membres du Comité d'appel doivent convenir qu'une erreur claire et évidente a été commise dans l'interprétation de la demande.
 - a. Les décisions du comité d'appel sont définitives.
 - b. Les candidat(e)s peuvent déposer un appel dans les 3 jours suivant la réception d'une décision finale du comité de sélection sur leur candidature en envoyant un courriel à fonds@seuo-uosu.com en indiquant les raisons de leur appel.

6.0 GÉNÉRALITÉS

- 6.1 Les termes de référence sont approuvés par le Comité des fonds et bourses du SEUO. Il peut être modifié par le comité par un vote à la majorité simple.
- 6.2 Dans le cas où le fonds n'est pas épuisé, le reste des fonds appartenant au SEUO sera transféré à un poste budgétaire réservé aux fonds & bourses dans l'année fiscale 2022-2023.
- 6.3 Toutes les informations recueillies sont confidentielles et ne sont utilisées qu'à des fins d'évaluation. Toutes les informations recueillies seront détruites à la fin de la période d'évaluation. De plus amples informations à cet effet sont disponibles dans la [politique de confidentialité](#).

7.0 CONTACTS SYNDICAUX

- 7.1 Comité de sélection:** Emma Ballantyne, Conseil d'administration - Ingénierie
Tarasha Sharma, Conseil d'administration - Sciences
Alexandra Cooper, Conseil d'administration - Faculté des sciences sociales
fonds@seuo-uosu.com
- 7.2 Comité d'appel:** Nouria Sawadogo, Commissaire aux opérations
Zachary Flahaut, Commissaire aux clubs et services
Ashley Wunsch, Commissaire à la vie étudiante
Allie Skwarchuk, Conseil d'administration - Arts
Albrightine Orsar, Conseil d'administration - Sciences
Emma Ballantyne, Conseil d'administration - Ingénierie
Tarasha Sharma, Conseil d'administration - Sciences
fonds@seuo-uosu.com
- 7.3 Généralités:** Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa
info@uosu-seuo.com